

Hauts-de-France, Somme
Amiens
rue Saint-Maurice , 139 plaine P Cimetière de la Madeleine

Enclos funéraire de la famille Morgand-Bernard

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80004903
Date de l'enquête initiale : 2005
Date(s) de rédaction : 2005
Cadre de l'étude : patrimoine funéraire le cimetière de la Madeleine
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : enclos funéraire
Appellation : famille Morgand-Bernard
Parties constituantes non étudiées : clôture

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : non, cadastré

Historique

D'après le registre communal, cette concession est acquise en avril 1887 par Noémie Bernard veuve Morgand, sans profession.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle, 1er quart 20e siècle

Description

Cette concession, adossée au mur d'enceinte, est délimitée par une bordure sur laquelle est fixée une clôture en fer et en fonte. Elle contient une croix monumentale en fer et en fonte, adossée à une stèle épaulée en pierre de Tournai, dont elle masque la base.

Inscriptions :

Dates des décès (stèle) : 1885 ; 1886 ; 1889 ; 1927 ; 1929. Epitaphe (stèle) : In Spem Resurrectionis / Ci git / [...] / De Profundis.

Epitaphe (base de la croix) : O Crux Ave / A la mémoire de / Camille MORGAND / tombé au champ d'honneur / le 3 janvier 1915 (Bois de Grurie) / A l'âge de 38 ans / R. I. P.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre ; fonte

Typologies et état de conservation

Typologies : composition hétérogène à tombeau principal ; stèle funéraire épaulée ; croix funéraire (fonte) ; modèle cadre ; représentation figurée

État de conservation : envahi par la végétation

Décor

Techniques : sculpture, fonderie

Statut, intérêt et protection

Cette concession contient deux tombeaux dont l'agencement est inhabituel. La stèle en pierre de Tournai, vraisemblablement réalisée vers 1887 (date d'acquisition de la concession), est contemporaine des modèles comparables (P 124 et S 1999). La croix monumentale en fonte est un tombeau individuel, sans doute réalisé vers 1915, ici placé contre la stèle dont il masque la base. Sa forme est à rapprocher de la [croix de l'enclos funéraire Debry et Wattebled](#). Si la présence de tombeaux individuels ou cénotaphes, dédiés aux soldats morts durant la Première Guerre mondiale, est relativement fréquente, la typologie de celui-ci est tout à fait remarquable. La grande croix, dont les épitaphes sont placées sur la base, présente la forme d'un monument collectif, qui s'apparente aux croix de chemin ou de cimetière.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : inscrit MH, 1986/06/25

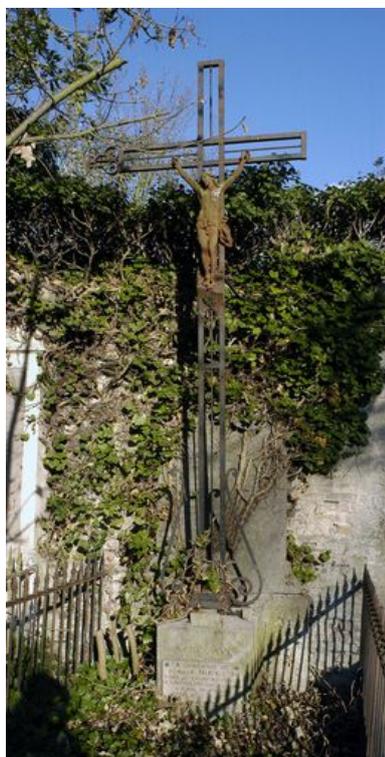
Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Amiens. Cimetière de la Madeleine. Registre des concessions.

Illustrations



Croix funéraire, vers 1915.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20058002047NUCA



Vue de la base de la croix.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20058001208NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les enclos funéraires du cimetière de la Madeleine (IA80005026) Hauts-de-France, Somme, Amiens, rue Saint-Maurice , Cimetière de la Madeleine

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Plaine P (IA80005023) Hauts-de-France, Somme, Amiens, rue Saint-Maurice , Cimetière de la Madeleine

Enclos funéraire Debry et Wattebled (IA80004710) Hauts-de-France, Somme, Amiens, rue Saint-Maurice , 79 plaine K Cimetière de la Madeleine

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor, Hélène Schill-Fenninger, Laurent Nicolas
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville d'Amiens



Croix funéraire, vers 1915.

IVR22_20058002047NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville d'Amiens
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la base de la croix.

IVR22_20058001208NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville d'Amiens
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation